



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 28 mars 2019

n° 045-19 C

Objet : RD - Approbation des comptes administratifs 2018 du budget principal et du budget annexe remontées mécaniques du Syndicat d'aménagement et de gestion d'Aillons-Margeriaz (SAGAM)

- date de convocation le 22 mars 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-huit mars à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Challes-les-Eaux, espace Bellevarde, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 56

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Julien Donzel
Chambéry	Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 17

de Philippe Bard à Aloïs Chassot - de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Christine Dioux à Christian Papegay - de Jean-Pierre Fressoz à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Anne Manipoud à Driss Bourida - de Dominique Mornand à Isabelle Rousseau - de Benoît Perrotton à Jean-Maurice Venturini - de Anne Routin à Christiane Boisselon - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffenat à Sylvie Koska - de Alexandra Tumar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

• conseillers excusés : 9

François Blanc - Stéphane Bochet - Albert Darvey - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Philippe Gamen - Luc Meunier - Damien Regairaz - Jean-Pierre Ruffier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 28 mars 2019

délibération n° 045-19 C

objet **RD - Approbation des comptes administratifs 2018 du budget principal et du budget annexe remontées mécaniques du Syndicat d'aménagement et de gestion d'Aillons-Margeriaz (SAGAM)**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, présente les comptes administratifs 2018 du SAGAM, conformes aux comptes de gestion du Trésorier principal municipal.

Les réalisations de l'exercice 2018 et les résultats qui en découlent seront repris au budget général de Grand Chambéry au titre de l'exercice 2018 par décision modificative.

Vu l'avis de la commission des finances du 19 mars 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Xavier Dullin ne prenant pas part au vote) :

Article 1 : adopte les comptes administratifs 2018 du SAGAM, déclarés conformes aux comptes de gestion du Trésorier principal municipal, pour :

- le budget principal,
- le budget annexe remontées mécaniques.

le président de séance,
Jean-Marc Léoutre

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 045-19 C

Objet de l'acte :	RD - Approbation des comptes administratifs 2018 du budget principal et du budget annexe remontées mécaniques du Syndicat d'aménagement et de gestion d'Aillons-Margeriaz (SAGAM)
Thème Préfecture :	7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte administratif 1 - Délibération approuvant le compte administratif
Date de l'acte :	28 mars 2019
Annexe(s) :	CA budget Annexe, CA budget Principal

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190328-lmc1H21843H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21843H1

Date de transmission en Préfecture :	08 avril 2019
Date de réception en Préfecture :	08 avril 2019